BULLETIN AGRPN

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE



N°37 · MAI 2024

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE
AGRPN

Parution N° 37 **mai 2024**
Directeur de la publication :
J. BABOURAM
Bulletin d'information de
l'Association Générale des retraités
de la Police Nationale.

Association déclarée
à la Préfecture de Police
conformément à la loi
du 1er juillet 1901
sous le n°1820 - JO du 19.06.96
N°ordre 90/2409
N°dossier 095825P
N°ISSN : 2257-3534
2bis, rue Dupont de l'Eure
75020 PARIS
Tél. 01 83 90 18 34
Email : *secretariat@agrpn.fr*
Dépôt légal à parution

Service coordination imprimerie
Régie Publicitaire :
Service Coordination Imprimerie
350 avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. 04 65 27 80 00

MEDIAPRINT
Création - Imprimeur :
ZAC St Martin - 23, rue B.Franklin
84120 PERTUIS
Tél. 04 90 68 65 56
Fax 04 86 85 51 24

SOMMAIRE

- Edito du président, **Jean BABOURAM** 5

Assemblée générale du mardi 19 mars 2024
- **AS du mardi 19 mars 2024 :** présidée par Jean BABOURAM 6
- **Jean-Paul PRADY,** Secrétaire général de **L'UFR-FGF-FO** 18
- **Bruno Angelo, représentant d'Unité SGP/Police de la région Ile-de-France** 19
- **Discours AG AGRPN, 19 mars 2024, Marc Kuresec MGP** 22

Hommage à nos anciens administrateurs :
- **Georges LANDURAIN** 25
- **Marcel Guinard** 27

- **VOEUX ET RÉSOLUTIONS** 28

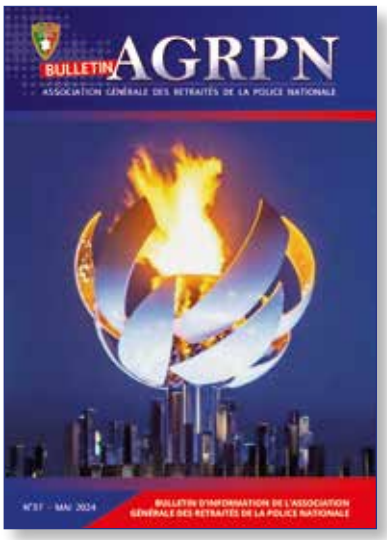
- **39 77 :** la plateforme nationale de signalement des maltraitantes envers les personnes vulnérables 33

- Ce qui change **en avril 2024** 35

- Hommage **Paul MILOT** 37

CONTACT AGRPN PAR COURRIEL :
secretariat@agrpn.fr

COURRIER POSTAL :
2 bis rue Dupont de l'Eure
75020 - PARIS



Edito



Le Président,
Jean BABOURAM

Les années passent mais le discours reste le même depuis 2017 dans la propagande de la majorité présidentielle que cela soit par les membres du gouvernement, les parlementaires où les porte-paroles. En écoutant les déclarations de toute la classe politique, nous accusons un déficit abyssal, à les entendre c'est la faute des autres alors qu'ils ont été élus pour régler la situation. Je tiens à leur rappeler dans le cas où ils souffrent d'une amnésie temporaire où permanente qu'ils sont les acteurs et les auteurs de notre faillite financière et sociétale.

Le président du groupe parlementaire du parti présidentiel, déclare à la télévision sans aucune gêne avec une décontraction naturelle vouloir proposer le gel des pensions de retraites et des prestations sociales, encore une fois les plus défavorisés en matière de revenus, les retraités et le «petit peuple» Pour enfoncer le clou, ils veulent s'en prendre aux locataires de logements sociaux qui ont une résidence de vacances sans chercher à connaître l'origine du bien. Ce que ces personnages ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre, c'est que tout augmente sauf les revenus avec pour conséquence, l'augmentation du nombre de pauvres et de précaires. Le gouvernement de son côté est en train de restreindre les indemnités de chômage, pire encore le ministre des finances qui lorgne les caisses sociales telles que la sécurité sociale en diminuant les remboursements et en tentant de "faire main basse" sur les retraites complémentaires en visant les caisses de l'AGIRC ARRCO gérées par les syndicalistes qui sont excédentaires.

Ce sont eux qui n'ont pas hésité à augmenter les élus des deux chambres sous le prétexte de l'inflation, il existe une barrière financière entre le peuple et les institutions, jusqu'à ce jour je pensais, peut-être à tort, que c'étaient les forces de l'ordre qui remplissaient ce rôle, et non la finance.

Je regardais une émission sur la chaine parlementaire qui traitait des relations entre le Général DE GAULLE et Georges POMPIDOU dans le cadre des 50 ans de son décès, j'ai entendu un des protagonistes de cette époque qui retraçaient le départ du premier ministre en citant un passage de son discours devant son cabinet pour lui annoncer son départ, à l'époque, ils étaient 20 alors qu'aujourd'hui, ce même cabinet est composé de 2 à 300 personnes. Je tiens à préciser qu'à l'époque, les documents étaient tapé à la machine à écrire et archivés, les transmissions se faisaient par porteurs, alors que maintenant tout est informatisé et conservé sur des serveurs et la transmission est le plus souvent faite par transmission électronique.
Je suis heureux d'entendre certains s'exprimer sur ce que j'ai dénoncé depuis de nombreuses années, le «mille-feuille administratif», et se rendre compte aujourd'hui que toutes ces instances créées pour placer des militants et sympathisants politiques, représente une dépense colossale au détriment du bien être des compatriotes. Nous avions l'Etat, le Département et la Commune soit 3 institutions. A ce jour : Etat, Région, Département, les EPCI qui sont composés de 3 Communautés (CU, CA et CC) et une Métropole. Toutes ces instances emploient du personnel ainsi qu'une logistique conséquente.
Il ne faut surtout pas toucher à ceux qui sans une goutte de sueur se remplissent les poches uniquement par les dividendes.
Je n'ai rien contre le patronat, car sans eux il n'y aurait pas d'emploi, ce qu'il ne faut pas oublier c'est que sans les ouvriers, il n'y aurait de dividendes, nous sommes liés et c'est cet ensemble qui permet de faire fonctionner la société.
Ce qui me dérange c'est la magnificence de nos dirigeants qui n'ont aucune restriction sur certaines dépenses que je qualifierais de futiles au détriment de certains investissements permettant de créer des emplois pour les travailleurs, ce qui éviterai de les fustiger et les humilier en sous entendant que le pays est composé de fainéants.

En essayant de diviser le peuple, ils espèrent passer entre les gouttes, si nos représentants syndicaux ne prennent conscience de cet état de fait, nous devons craindre pour l'avenir.

**LIBERTÉ
EGALITÉ FRATERNITÉ,
N'OUBLIONS PAS CETTE DEVISE, MAIS SURTOUT APPLIQUONS LÀ.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU MARDI 19 MARS 2024
PRESIDÉE PAR **JEAN BABOURAM**

LE PRÉSIDENT JEAN BABOURAM OUVRE LES TRAVAUX À 10H00

Mesdames, Messieurs, Bonjour,
Je vous remercie de votre présence, je déclare ouverte notre Assemblée Générale.

Nous allons commencer par une minute de silence à la mémoire de nos camarades et adhérents qui nous ont quittés ces deux dernières années.

Malheureusement, nous avons eu à déplorer en plus de nos adhérents fidèles, le départ de notre camarade Roland MERCIER, ancien administrateur et membre du bureau du SGP. Jean-Pierre FOCHESATO ancien délégué du SGP et très impliqué à la MGP dans diverses fonctions.

J'ai aussi une pensée pour nos camarades décédés des syndicats et de la FGF-FO,
Une pensée et un soutien à tous ceux qui subissent les atrocités d'un individu qui ne respecte pas la vie humaine et n'a qu'une obsession, sa personne et ses profits.

A toutes les familles, le Conseil d'Administration présente ses sincères condoléances.

« Minute de silence »

Je vous remercie.

Je tiens à remercier les personnes qui ont accepté de participer à notre assemblée générale :

Unité SGP Police est présent et sera représenté par Jean-Christophe COUVY

La F.G.F-FO, l'U.F. R et son secrétaire général Jean-Paul PRADY

ORPHEOPOLIS, le Président Nationale Hervé POYET étant retenu, il est représenté par Alain GAGNEPAIN

Jean-Paul BACHET, Président de la Fédération des Anciens Combattants de la Police Nationale, la PP et le MI étant regroupé, s'est excusé pour des raisons de santé.

L'ANAS est excusée, son président Yves LEFBVRE étant retenu.

La Mutuelle Générale de la Police, est représentée par 2 Vice-Président Marc KERUZEC et Harry BOYER

L'association FLAG est représentée par son trésorier Rémy COMIOTTO

Le Crédit Mutuel notre nouvel établissement bancaire est représenté par Mme Sophie CARIOU

La B.F.M nous honore de leurs présences avec la présence de Frédéric PHILIPPS, ainsi que celle de Tracy BONFILS.

Je remercie bien sûr mes camarades avec qui nous partageons notre quotidien, je veux parler des membres du bureau dirigé par Bruno ANGELO, ils ont accueilli les retraités, rue des Orteaux siège de

la Région IDF d'UNITE SGP, sans oublier l'équipe qui y travaille. Le Préfet de Police ayant des obligations s'est excusé.

Après ces formalités d'usage, le but essentiel d'une assemblée générale est de faire le bilan de l'association. Pour ce qui est de l'aspect financier, vous aurez le rapport du Trésorier ainsi que les conclusions de la Commission de Contrôle tout à l'heure. Pour le reste, c'est à nous de gérer au mieux les comptes pour éviter le pire.

Je rajouterai simplement que nous essayons de maintenir une gestion saine et rigoureuse pour la survie de notre association, cela me permet de remercier l'équipe qui œuvre tous les jours afin d'assurer le bon fonctionnement de l'AGRPN, particulièrement ses derniers temps où il a fallu continuer l'activité avec toute la précaution d'usage qui est de plus en plus problématique avec tous les bouleversements que nous subissons liées à la situation économique ainsi que le dérèglement climatique qui ne nous épargne en rien.

Je tiens à exprimer toute mon amitié à notre trésorier Michel BARGONI qui n'a pas pu participer à cette AG, pour des raisons de santé, mais qui a tout de même tenu à remplir sa fonction tant qu'il a pu avant son hospitalisation.

Comme chaque année, nous déplorons la défection de nos collègues qui font valoir leurs droits à la retraite et qui ne continuent pas à militer pour la défense des acquis qu'ils ont pu obtenir grâce à l'action du syndicat. Je remarque que beaucoup parmi les nouveaux retraités n'ont plus la fibre syndicale que certains d'entre nous ont connu et pratiqué tout au long de leur carrière. Je suis le premier à le regretter, je réitère cette remarque chaque année pour faire passer le message auprès de nos camarades.

Heureusement, il y a encore quelques militants comme vous qui n'oublient pas leur passé et qui persistent dans leur obstination à vouloir défendre et améliorer notre quotidien.

A cet effet, j'ai sollicité l'organisation syndicale qui est à notre origine, l'USGP, pour concrétiser un partenariat nous permettant un retour aux sources comme nous l'avons fait avec la FSMI.

Conformément à nos statuts et règlement intérieur, nous avons fait un appel à candidature à la fin de l'année 2023 pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, réuni le 11 octobre 2023, a entériné formellement le résultat des élections du nouveau conseil d'administration. Cela fait suite une décision qui stipulait **« si les candidatures sont au moins égales au nombre de poste à pouvoir, c'est le CA qui «entérine »**. Pour information il y avait 15 postes à pourvoir, nous avons reçu 13 candidatures.

Je vous communique la nouvelle composition :

- ALEXIA Jocelyn
- HUBERT Gérard
- BABOURAM Jean
- MAIRET Jean-Claude
- BARGONI Miche
- OSOUF Jean-Louis
- BIRBA Robert
- RADWINSKI Michel
- GRAS Nadine
- KOMOROWSKI Philippe
- HENOUX Anne- Marie
- LITTORIE Georges
- HROMADA Claude

Suite à cette élection, le nouveau Conseil d'Administration réuni le 6 mars 2024 a élu le nouveau bureau que j'ai l'honneur de le présider. Je vous le présente :

- **Vice-président :** Michel BARGONI.
- **Secrétaire :** Nadine GRAS
- **Trésorier :** Michel BARGONI.
- **Secrétaire adjoint :** Georges LITTORIE
- **Trésorier adjoint :** Jocelyn ALEXIA

Comme le stipulent les statuts de l'AGRPN, je vous demanderai au cours de la matinée de vous prononcer sur le renouvellement,

Nous avons deux administrateurs Marcel GUINARD et Georges LANDURAIN qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat.

Avant la fin de cette AG, je rendrai un hommage à nos deux camarades que j'ai eu la chance de côtoyer dans un premier temps au SGP en tant que militant, tous les deux étaient des délégués de notre organisation, puis à l'AGRPN où ils ont continué leur engagement militant, pour rappel notre association représentait la section des retraités de notre syndicat.

Comme j'aime le rappeler une société qui n'a pas une histoire va vers un avenir hasardeux sans boussole et sans ligne de conduite. D'ailleurs nous subissons cet état de fait avec des dirigeants qui n'ont aucun passé et qui naviguent " au doigt mouillé" Ce n'est pas notre cas car nous pouvons être fiers d'avoir été créée par un syndicat historique qui entre dans sa centième année.

Je souhaite que ceux qui ont pris la relève n'oublie pas leur origine en faisant disparaitre ce sigle SGP qui est non seulement un symbole de la lutte pour la défense du métier mais aussi de son personnel.

Je ne vais pas vous décliner le catalogue qui fait la fierté de notre institution mais quand même rappeler quelques faits marquants nous différenciant des autres syndicats de la maison POLICE. Nous

Comme j'aime le rappeler une société qui n'a pas une histoire va vers un avenir hasardeux sans boussole et sans ligne de conduite. D'ailleurs nous subissons cet état de fait avec des dirigeants qui n'ont aucun passé et qui naviguent " au doigt mouillé". Ce n'est pas notre cas car nous pouvons être fiers d'avoir été créée par un syndicat historique qui entre dans sa centième année.

pouvons être honorés d'avoir eu pour fondateur, un homme qui a milité pour retirer nos collèges du caniveau pour les faire monter sur le trottoir. Nos collègues patrouillaient et arpentaient les rues sans avoir le droit d'emprunter le trottoir, cela peux paraître symbolique pour certains mais c'est historique pour la dignité de l'homme. Je veux parler de Paul RIGAIL.

Nous avons eu aussi un autre Secrétaire Général, Noël RIOUX, qui a été arrêté, emprisonné et déporté pour être ensuite réhabilité à la fin de la guerre par le Gouvernement provisoire de la République Française en le nommant sous-directeur du personnel de la Préfecture de Police, contrairement à d'autres qui ont vu le jour après la guerre et qui ont été créé par des anciens collaborateurs.

En 1999, le SGP s'affilie à FO, en négociant un statut particulier d'autonomie. Auparavant, il a été, en 1969, l'une des forces à l'origine de la création de la Fédération Autonome des Syndicats de Police (FASP), dont il est sorti 27 ans plus tard (en 1996),

lorsque celle-ci a connu des difficultés financières.

Lors des élections professionnelles de 2006, SGP-FO est un syndicat minoritaire avec 15,34 % des voix, pour cette campagne j'ai sillonné le Nord, le Sud et l'Est de France une semaine avec Gino BATAILLE et Emmanuel KERAMBLOCK.

Toutes les avancés dans notre profession depuis sont l'œuvre de cette organisation avec une victoire significative : l'intégration de l'Indemnité de la Sujétion Spéciale Police dans le calcul des pensions de retraite depuis 1983. Pour ma part, je trouve affligeant que certaines personnes pour des intérêts personnels (que je ne développerais pas ici), aient contribué à la destruction de cette machine de guerre qui a fait ses preuves avec un bilan plus que positif. Pour rappel, je signale que notre association a été jusqu'en 2013 la section des retraités du SGP. Au moment de la fusion du SGP avec Unité, la représentante de la confédération FO a expliqué à la commission qui organisait la fusion que les syndicats à FO n'avaient pas de section de retraités. C'est la raison pour laquelle nous avons pris notre indépendance.

Pour ma part depuis 1974, je suis membre de ce syndicat, cela fait 50 ans. Stagiaire, j'étais déjà correspondant, puis délégué de brigade puis délégué de service sur le 17ème Arrdt. A la demande du secrétaire général BD, je suis parti prendre le mandat de délégué de service au Parc Nord (les ST).

Administrateur du SGP et de la FASP, j'ai aussi été membre du bureau tant qu'actif et retrouvé ce mandat en qualité de président de l'AGRPN (poste de droit).

J'ai été honoré de défendre les valeurs du SGP, il serait dommage de ne plus trouver ce nom dans le paysage syndical policier au vu du passé et du bilan de cette organisation. Si certains pensent que ce sigle c'est le passé et qu'il faut le moderniser, je serais d'accord si mon syndicat avait une histoire et un passé trouble comme certains qui ont vu le jour par des collaborateurs.

Le siège du SGP se trouvait au 11 rue tisserand dans le 15° Arrdt, jusqu'au déménagement rue du Département immeuble de la FASP suite à la vente du siège. Pour la petite histoire, j'ai toujours entendu que le bâtiment a été construit par des collègues révoqués suite à une manifestation, ils étaient rémunérés avec la participation des collègues qui cotisaient à cet effet.

A leurs créations la mutuelle et l'œuvre des orphelins ont été abrités dans ces locaux. Je ne peux affirmer la date de la mise en service de l'imprimerie du syndicat, pour ma part depuis que je milite dans notre organisation, j'ai toujours connu la fabrication des journaux dans le sous-sol, pour chaque département du SGAP et certains services spécifiques tel que les services techniques.
Ce sont les délégués qui assemblaient et agrafaient les journaux.

Comme je l'ai exprimé tout à l'heure, nous vivons dans une période bouleversée dans tous les domaines, politique, climatique, économique et sociétale. Je l'ai exprimé dans mon éditorial du dernier journal qui vous a été envoyé ;

Notre représentation nationale, «si nous pouvons encore employer ce terme, car le nombre d'abstentionnistes ne cessant de progresser, nous pouvons nous poser la question qui représente qui ou encore quoi» est de plus en plus déconcertante, pour ne pas dire affligeante. Le comportement de certains élus dans leurs prises de position et leurs propagandes électoralistes n'a plus de limite dans l'outrance et la vulgarité.

Concernant ceux qui gouvernent notre pays, ils confondent gérer et diriger. Nous remarquons qu'ils sont plus dans la gestion en faisant tout pour combler le déficit qu'ils ont eux-mêmes généré.
Les déclarations du ministre des finances nous laissent sans voix, nous avons l'impression de faire partie des données de son algorithme sur son tableau Excel. La dernière en date est la contradiction avec des enquêtes de médias qui soulignent le défaut d'hygiène de nos compatriotes pas par choix mais par obligation, n'ayant plus les moyens et qui sont obligés de privilégier la nécessité de se nourrir en lieu et place de leur hygiène. Pour couronner le tout notre suffisant «sinistre de l'économie» a limité les ristournes sur les produits d'hygiène.

La situation économique du pays est inquiétante, nous n'avons jamais été aussi endetté, mais nous continuons à être généreux avec tout la monde sauf nos compatriotes.

Nous sortons le chéquier pour aider les pays en difficulté, je ne suis pas contre cette entraide mais pas au détriment de la solidarité nationale. Les mesures prises portent sur la diminution des prestations sociales que ce soit pour les retraités, les soins ou encore le chômage.

Tout augmente, car il faut réalimenter les caisses, au détriment des revenus. Avec un peu de bon sens, si le salarié gagne plus il paye plus de charges sociales et d'impôt, ce qui alimente les caisses.

Les besoins les plus élémentaires pour vivre sont mis à mal, l'alimentation, le logement, l'électricité, le gaz, et aujourd'hui l'hygiène.

Pour pallier à cette augmentation, il faudrait au minimum aligner les revenus. Les dirigeants font l'inverse, ils augmentent l'énergie dont le coût à diminué avec l'amélioration du parc nucléaire.

Aucune proposition sur la sécurité des français alors qu'elle devient problématique avec une augmentation de la délinquance, du terrorisme et le comportement violent de certains envers leurs conjoints. Cette violence s'est invitée dans nos établissements scolaires ou des jeunes agressent leurs copains d'école en filmant leurs méfaits et les publiant sur les réseaux sociaux, et maintenant les enseignants. Quelle évolution de notre société !

Nous remarquons que c'est encore les forces de l'ordre qui doivent nettoyer tous les déchets générés par le **« en même temps »** du pouvoir qui me fait penser à ce que me disait une de mes connaissances : **« quand on sait on fait, quand on ne sait pas on enseigne »**. Le pire, c'est que ce n'est pas un enseignement mais des leçons nous prenant pour des enfants. Rappelons que nous sommes **« le dernier rempart entre les institutions et le peuple ».**

La technocratie à la Française génère plus de conflit que de solution pour faciliter la vie de nos compatriotes. Le dernier conflit avec les agriculteurs a mis en avant ceux que j'appelle **« l'énarquies »**, avec la complexité sur la transposition des textes européens en ajoutant des contraintes par rapport aux autres états : l'exemple des haies avec 14 directives.

Pour couronner le tout, nous subissons un dérèglement climatique qui nous met dans une situation déplorable que ce soit pour l'agriculture ou les conditions de vie dans certaines régions avec les inondations ou les tempêtes qui ont traversé les océans en quittant l'outre-mer pour s'attaquer à l'hexagone.

Le monde bouge, pour être exact, il est en ébullition avec tous les conflits d'ordre idéologiques, dogmatiques en oubliant le côté humain. Pendant ce temps, nous assistons à un grand cirque interprété par notre classe politique avec des polémiques et des déclarations qui ne font pas avancer

le pays. On nous parle de resserrement du gouvernement en diminuant légèrement le nombre de ministres, mais on oubli de nous dire que le nouveau premier **« sinistre »** s'est entouré de 28 conseillers. Juste un exemple : un pour la fonction publique et un pour la transformation de la fonction publique, alors que le précédent gouvernement il y avait un ministre pour les deux. Ils dépensent plus sous une autre forme. Bonjour les économies !

Je ne vais pas polémiquer, mais 28 personnes payées entre 10 et 12.000€ par mois, de plus notre représentation nationale qui s'octroie une compensation significative au motif que la vie est plus chère, 300€ pour les députés et 700€ pour les sénateurs, je dirai que nous ne vivons dans le même monde. S'il est vrai qu'il ne faut pas mélanger les torchons et les serviettes, j'ai l'impression qu'ils vivent sur une autre planète.

La situation des pensionnés de l'Etat, comme celle de tous les retraités se dégrade, Une majorité de pensionnés se prive de l'essentiel. Leur pouvoir d'achat ne cesse de diminuer du fait de la hausse du coût de la vie : énergie, carburants, alimentation (24% en deux ans)

La dernière augmentation des pensions de 0,8% en janvier 2023 a été ressentie comme une provocation. Il en est de même de la circulaire en date du 25 juillet 2023 qui retire aux pensionnés de l'Etat le bénéfice des chèques vacances, ne les réservant qu'aux seuls agents en activité. Cette mesure discriminatoire est particulièrement injuste, elle stigmatise les plus modestes et de plus sans grand sens économique, le montant des chèques vacances étant réintroduit dans l'économie, L'UFR-FO a demandé l'annulation de cette circulaire.

Ce ne serait sérieux de ne pas mentionner l'augmentation du début de l'année de 5,3%, si nous faisons les comptes sur les deux dernières années avec 24% d'augmentation du cout de la vie, nous avons perçus 0,8% en 2023 et 5,3% en 2024 soit 6,2% ce qui nous fait un différentiel de 17,8%. J'estime qu'il y a un manque de respect pour ceux qui ont contribués à l'essor du pays avec le fruit de leur travail. Ils oublient que c'est leur comportement arrogant et leur mauvaise gestion qui fait de nous un pays aussi endetté ce qui nous prive de l'octroi de meilleures rémunérations.

> **Aucune proposition sur la sécurité des français alors qu'elle devient problématique avec une augmentation de la délinquance, du terrorisme et le comportement violent de certains envers leurs conjoints.**
>
> **Cette violence s'est invitée dans nos établissements scolaires**

Concernant la protection sociale complémentaire dans la Fonction publique et la réforme qui va bientôt se mettre en place, les pensionnés de l'Etat pourraient en être les grands perdants. Les restes à charge (dont le gouvernement envisage l'augmentation), les dépassements d'honoraires scandaleux, ainsi que le coût des complémentaires-santé que la réforme va encore accentuer pèsent particulièrement sur le budget des pensionnés. L'UFR-FGF-FO revendique la mise en place d'un crédit d'impôt sur la cotisation de la complémentaire santé des pensionnés et retraités de l'Etat.

Les derniers chiffres sur la fraude sociale sont estimés entre 6 et 8 milliards, là aussi, ce sont les inconséquences des dirigeants qui ont réduit les effectifs chargés du contrôle, que ce soit pour les impôts, les prestations versées où à percevoir.

Cela a débuté avec la Révision Générale de la Politique Publique (RGPP) initiée en 2008.

Certes, c'était pour réduire les dépenses publiques normalement, on voit que ce n'est pas le cas pour tout le monde, la Police Nationale à largement contribué avec une diminution des effectifs, sans allègement de taches.

Nous ne pouvons que souhaiter des jours meilleurs pour nous tous, car c'est comme cela que nous vivrons dans la paix, la joie, l'espérance, la confiance et en toute sérénité.

« Je continuerai à croire, même si tout le monde perd espoir.
Je continuerai à construire même si les autres détruisent. Je continuerai à parler de paix, même au milieu d'une guerre. Je dessinerai des sourires sur des visages en larmes. Et je tiendrais les bras de ceux qui se sentent épuisés.
— Abbé Pierre
Je vous remercie de m'avoir écouté.
Vive l'U.S.G. P-F.O.
Vive la F.S.M.I
Vive la Confédération Force Ouvrière
Vive l'A.G.R.P.N

Ce n'est qu'un début,
continuons le combat.



Photo : Roland GATTI rapporteur de la Commission de Contrôle des comptes.
il n'y a rien à signaler sur la sincérité et la bonne tenue des comptes

JEAN-PAUL PRADY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'UFR-FGF-FO



Jean-Paul PRADY : Apporte des précisions sur la suppression de chèques vacances à l'attention des retraités. Il informe que son organisation a demandé l'annulation de cette décision par l'intermédiaire d'un pourvoi en cassation au Conseil d'Etat.

Il poursuit sur la baisse continue du pouvoir d'achat des retraités soit **20% au cours des 15 dernières années** et s'insurge de la prochaine mise en place des augmentations des franchises médicales sur les consultations, médicaments et autres prestations.

Ce qui va avoir pour conséquence, le renoncement aux soins des plus défavorisés et notamment les retraités sans compter les déserts médicaux. Il revient sur la PSC avec la participation financière de l'Etat sur le panier de soins avec une adhésion collective obligatoire des fonctionnaires. Il faut se battre pour conserver la solidarité intergénérationnelle même si à compter de 75 ans, il n'y aura plus d'augmentation de la cotisation des complémentaires-santé.

La mobilisation doit être importante car les retraités ont du mal à se faire entendre !

BRUNO ANGELO
REPRÉSENTANT
D'UNITÉ SGP/POLICE
DE LA RÉGION ILE DE FRANCE

Cher Président,
Mesdames et Messieurs les membres du bureau,
Chers amis, chers camarades, chers militants, chers collègues,



Comme chaque année, le calendrier ne nous épargne pas, mais sachez qu'il y aura toujours une place privilégiée dans celui-ci pour répondre à vos invitations. En ces moments où nous nous réunissons, c'est toujours avec un sentiment profond de fraternité que je m'adresse à vous. Nous sommes unis, non seulement par nos luttes passées mais aussi celles qui nous attendent. J'en veux pour preuve votre présence à nos cotés dans ce second volet de bus de colère, qui avaient cette fois pour objet le manque de considération de nos collègues en vue de l'évènement planétaire que seront les J.O de Paris 2024. L'amitié qui lie les anciens et les nouveaux militants est le ciment de notre mouvement syndical. Et quand, je dis ancien, ce n'est que par les quelques années qui nous séparent car on sait tous que votre ferveur est intacte et que vous n'avez rien à envier à vos cadets.

Nous avons marché ensemble, épaule contre épaule dans les moments difficiles et nous avons célébré nos victoires avec la même intensité. Ces expériences partagées ont forgé entre-nous des liens indéfectibles, qui transcendent les générations. C'est sans doute, pour toutes ces raisons que le SGP fête cette année ses 100 ans et nous n'en sommes pas peu fiers. Les combats que nous avons mené ensemble ont pavé la voie à de nouvelles conquêtes. Aujourd'hui, nul besoin de passage de flambeau, point de relève, mais uniquement des militants de la première heure et la certitude que cela perdurera, en portant haut nos valeurs de solidarité et de justice sociale. Vous le savez, mes amis mes défis à venir sont nombreux et il est de notre devoir de soutenir nos collègues, mais aussi nos plus jeunes militants en leur transmettant notre savoir et notre passion. Ensemble, nous continuerons à lutter pour un monde plus juste, pour l'égalité et pour la défense des droits des policiers ; La fraternité qui nous unit est notre force. Elle nous inspire et nous guide. C'est elle qui hier comme aujourd'hui fait de nous des militants déterminés et solidaires, et s'il devait être utile de le rappeler, notre maison est la vôtre, vous y serez toujours accueillis comme il se doit.

Vive la solidarité, vive la fraternité, vive l'amitié qui unit UNITE SGP POLICE et l'AGRPN !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 19 MARS 2024






AGRPN

DISCOURS AG AGRPN
19 MARS 2024
MARC KURESEC • MGP

Monsieur le Président,
Mesdames, messieurs,
Mes chers collègues et amis retraités,
Très heureux de vous retrouver à l'occasion de cette assemblée. Je vous remercie pour cette invitation et pour la tribune que vous accordez à la MGP.

Merci pour votre accueil très sympathique et permettez-moi de vous apporter le salut très amical de tous les élus de la MGP, et de notre Président Benoit BRIATTE.

Je profite donc de cette tribune que vous m'accordez pour aborder quelques points essentiels de notre actualité.

Nous restons toujours dans une nouvelle année de l'exception, de l'improbable, de l'impensable ; une année qui sera encore et toujours éprouvante pour les mutuelles de la fonction publique et les forces de sécurité, le tout dans un environnement des plus complexes.

Guerre à nos portes, crise sanitaire, sociale, économique, énergétique, une inflation record, et une règlementation toujours en évolution restent au rendez-vous. Les forces de sécurité sont toujours sous pression. Actifs comme retraités sont de plus en plus touchés psychologiquement.
Les complémentaires santé sont de plus en plus fragilisées par les réformes envisagées et les échéances nationales que nous vivons apportent aussi leurs lots d'incertitudes et de questionnements, quant à l'avenir même de notre système de protection sociale.

Et pour les mutuelles de la fonction publique, c'est bien sûr la PSC qui remet en cause le fonctionnement de nos mutuelles, voir même leurs survies.
La MGP est dans les starting-blocks pour



répondre à l'appel d'offre. Notre mutuelle est prête et a toutes les capacités pour remporter le marché. Les conditions de ce contrat PSC nécessitent de s'allier pour garantir notre pérennité car tous les 6 ans, tout sera de nouveau remis en cause.

Notre dernière assemblée générale a validé un partenariat inédit : nous serons épaulés par la première des mutuelles : la MGEN pour répondre à l'appel d'offre.

Une alliance qui nous garantit toute notre autonomie et qui permet une réponse entièrement mutualiste alors que certains s'allient aux assureurs au risque de servir l'intérêt d'actionnaires toujours en recherche de dividendes.

Les atouts de la MGP sont nombreux et incontournables à l'aube de cet appel d'offre :
■ La raison d'être de la MGP pose clairement notre volonté de servir et d'accompagner les forces de sécurité ; notre savoir-faire est historique.

- Une marge de solvabilité enviable : 350 %, sachant que l'obtention de tout le portefeuille du MIOM fera mathématiquement chuter ce ratio de plus de 50 points, comment feront ceux qui partent de beaucoup plus bas ?
La MGP sur ce volet est donc extrêmement solide.
- L'activité technique de la MGP est maitrisée depuis plusieurs années. Plus simplement son équilibre technique confirmé pose la MGP comme un acteur sérieux, fiable et de confiance.
- Ces dernières années, la MGP a su maîtriser ses ajustements tarifaires malgré les transferts, l'inflation et plus largement le contexte qui reste compliqué.
- La MGP a obtenu la certification ISO 27001 marquant qu'elle détient une sécurité informatique des plus fortes ; très peu d'acteurs détiennent cette certification.

- Sur 3 années consécutives « Opinions assurances » a classé la MGP comme meilleure mutuelle en santé et en prévoyance. Cette année donc, nous sommes une nouvelle fois sur la première marche du podium.
- La MGP s'inquiète au quotidien de proposer des offres sur mesure pour les forces de sécurité.

Notons des prestations toujours étudiées pour épouser du mieux possible les besoins de nos adhérents des « forces de sécurité », mais aussi et surtout une action sociale très forte.

Pour exemple récent, notre mutuelle a pour volonté et tient pour 2024 à accompagner les revenus les plus faible.

Le barème des minorations des cotisations a été revu afin d'accompagner et soulager la cotisation des revenus des plus modestes - ce qui concerne plus probablement nombre de nos collègues retraités et veuves en particulier.

La MGP comme vous le savez, est une mutuelle affinitaire police.
Elle est, comme l'AGRPN très attachée au social policier y compris dans l'accompagnement de ses plus anciens adhérents.
Elle a mis en place et continuera à œuvrer dans l'accompagnement social de nos collègues actifs comme retraités.

S'agissant la réforme de la Protection Sociale Complémentaire, qui s'impose à nous tous.

Pour rappel c'est la loi du 06 août 2019 de la transformation de la fonction publique qui a posé la PSC.

Le 22 janvier 2022 l'accord sur la santé a été acté, avec :
- La participation de l'employeur
- L'adhésion obligatoire vers l'acteur qui sera choisi suite à appel d'offre.

La participation de l'employeur concerne les actifs ; les retraités auront une année pour choisir de rentrer dans le dispositif PSC ou pas (adhésion facultative pour les retraités). Il n'y a pas de participation de l'employeur pour ces derniers. Leur cotisation sera par contre plafonnée à hauteur de 175 % du montant pour les actifs.

A titre d'exemple, pour la santé, si on part sur une base de 60 euros par mois pour l'actif, on aurait pour le retraité une cotisation plafonnée à 105 euros (que pour la santé).

Côté prévoyance, un accord de principe a été signé le 04 avril 2022 qui a ouvert la réflexion et quelques pistes :
- Participation de l'employeur
- Adhésion obligatoire
- Etude au niveau statutaire
- Etude sous l'angle complémentaire

Au niveau du calendrier, la mise en place de la PSC au sein du MIOM a été reportée au 1er janvier 2025. L'employeur public semble avoir intégré la nécessité de nombreux mois pour mettre en marche un contrat couvrant plusieurs centaines de milliers de personnes.

A ce jour des réponses restent toujours en attente :
- Le nombre d'organismes sélectionnés (est ce que le MI et son appel d'offre souhaitent un seul acteur ou plusieurs ?)

- Nombre de marchés par ministère en fonction des catégories d'agents (un marché pour les actifs, un marché pour le personnel administratif par exemple ?)
- Distinction entre la santé et la prévoyance (l'appel d'offre concerne les deux ou on aurait deux AO ?)

Et bien sûr, on attend l'appel d'offre qui devrait être imminent. Pour votre parfaite information 5 ministères l'ont lancé à ce jour.

Nous sommes très heureux encore une fois de vous retrouver à l'occasion de votre assemblée générale.

D'ailleurs, il s'agit d'une grande satisfaction de voir souvent des militants communs à nos deux maisons et qui s'engagent au profit de nos retraités pour répondre au mieux à leurs attentes.

Monsieur le Président, mon cher Jean, mes chers collègues, la MGP sera toujours à vos côtés.

Nous ferons toujours vivre notre raison d'être :

« Favoriser la sérénité de toutes celles et tous ceux qui concourent à la sécurité des personnes et des biens, ainsi que de leur entourage, en étant la mutuelle qui s'engage avec force, dans une démarche de protection durable et de progrès, et intervient quotidiennement à leur côté, avec des solutions spécifiques, adaptées à l'évolution du monde auquel ils appartiennent. »

Je vous remercie pour ces quelques minutes de paroles.

HOMMAGE **À NOS ANCIENS ADMINISTRATEURS :**

Georges LANDURAIN

est entré dans la Police Nationale le 01 octobre 1971. Il a été affecté au CSP de La Courneuve (93) en 1973 où il a été élu sous-délégué de brigade puis délégué de brigade de 1974 jusqu'en 1978, ensuite il a été muté Brigadier sur le 18ème Arrdt. Il reviendra à Drancy (93) à la Brigade de nuit, au sein de laquelle, il a été élu délégué des gradés de service.

En 1984, il est élu administrateur du SGP et à la demande de Bernard DELEPLACE, Secrétaire général du SGP en 1988, il a crée avec son collègue Patrick OLIVIER la 1ère Union Départementale avec l'aide du Conseil Général de la SEINE SAINT DENIS.

En 1996, il est affecté au TGI de Bobigny où il est élu délégué des gradés. En 1997, il est chargé pour les élections professionnelles de la province où le syndicat SGP présentait des listes pour la première fois.

En 1999, il est affecté comme Major au CSP d'Aulnay- sous- Bois. Toujours administrateur du SGP, il est élu au Bureau National, le Secrétaire général Xavier BEUGNET le charge une nouvelle fois de s'occuper des élections professionnelles sur la province. Il siège Bureau National jusqu'à son départ à la retraite le 01 Octobre 2001.

Il adhère aussitôt à l'AGRPN où il a été élu administrateur en 2004 jusqu'en 2024.

Il a été également élu en 1974 délégué de l'OMPN à Drancy jusqu' en 1978.

Marcel GUINARD



Photo : Marcel GUINARD et Jean BABOURAM

Est entré dans la Police Nationale le 04 août 1969 et a été affecté au 6ème Arrdt en décembre de la même année.

En 1970, Il adhère au SGP puis il est affecté en 1973 à Gentilly où il prend son 1er mandat de délégué de service en 1974.

Muté aux services techniques en mai 1981 au service photos, il participe à la création d'une section SGP. Il est élu administrateur du SGP et devient membre de la commission des conflits puis il est élu aux CAP en commission de réforme des brigadiers majors.

Retraité en juillet 2000, il vient assister Roger BLANC en 2001 au poste de secrétariat à l'AGRPN. Il sera élu administrateur, puis vice-président et secrétaire pendant plusieurs années. Dans le même temps, il est élu à la CLAS 75 en tant que retraité et supplée notre collègue Assia ainsi qu'aux Pupilles de la Ville de Paris.

Il siège à l'UFR- FO avec Xavier BEUGNET et participe à la création de la section AGRPN de l'Essonne. Il est élu trésorier lorsque Jean BABOURAM devient Président et quittera ce poste à l'arrivée de Joël MAYEUX Il quitte son mandat d'administrateur de l'A.G.R.P.N en 2024

VŒUX ET RÉSOLUTIONS



LES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE, ADHÉRENTS À L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE, RÉUNIS À PARIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

— LE MARDI 19 MARS 2024

S'inquiètent de la remise en cause y compris par certains responsables politiques de la légitimité de l'Etat ainsi qu'à sa capacité à faire prévaloir un véritable intérêt général face à la diversité des intérêts particuliers. L'évolution de notre société liée à la multiplicité des identités et à la pluralité des intérêts affaiblissent le rôle de l'Etat, aux dépens de la primau é des valeurs communes.
Sont persuadés que l'intérêt général d'une société se réalise à travers des biens collectifs, or aujourd'hui leur rôle est sous-estimé, au détriment des biens marchands qui occupent "le devant de la scène".

Les biens immatériels comme la confiance ou les savoirs passent par les institutions comme l'éducation, la santé, les arts et autres biens culturels. Ceux-ci sont battus en brèche et pourtant ils constituent le ciment et le complément nécessaire des droits humains dans une société,

S'inquiètent d'ores et déjà de la possible extension du conflit au moyen Orient et des conséquences de la poursuite des troubles en Mer Rouge qui génèrent des tensions économiques internationales.

L'évolution de la guerre menée par la Russie en Ukraine avec les menaces du Président russe envers le monde occidental sont également une source d'inquiétude pour eux. Les sanctions prises par les Etats-Unis et l'Union Européenne à l'encontre de la Russie sont aussi un facteur important de

la fragmentation mondiale au niveau du commerce international et de l'indispensable coopération sur le climat.

Ils seront attentifs aux futurs résultats de l'élection présidentielle aux Etats-Unis qui pourraient avoir des conséquences déterminantes pour l'équilibre mondial, en matière de paix.

Constatent que l'inflation est passée de 3,9% en novembre à 4,1% en décembre en France. La remontée des prix reflète la difficile sortie de la crise inflationniste. Cette résurgence étant liée à la suppression progressive des aides d'urgence mises en place en 2022 et contribue à augmenter la pauvreté des jeunes adultes, des retraités, des familles monoparentales et des chômeurs.

Dénoncent l'augmentation des revenus des plus aisés qui profitent de la reprise de l'activité après l'arrêt imposé par le Covid. À titre d'exemple, les 5 % de la population les plus aisés, portés par l'augmentation des salaires et des revenus du patrimoine, ont vu leur niveau de vie grimper de 4,5 %, tandis que les 20 % de Français les plus pauvres ont perdu 2 % de leur pouvoir d'achat chaque année. En tenant compte de l'inflation, le niveau de vie ne recule que pour les Français les plus pauvres tandis que celui des plus riches s'améliore.

Déplorent que l'augmentation du prix des énergies (gaz et électricité) soit largement supérieure à l'évolution des prix à la consommation (+5,2%). Selon, les derniers résultats du Ministère de la transition écologique, les ménages ont dû faire face à une augmentation de 29% par rapport à 2021 du prix moyen du gaz et de 24 % pour l'électricité malgré la reprise de la production des centrales nucléaires.

S'inquiètent de la montée des extrêmes en Europe, ces partis représentent désormais la deuxième force politique dans un tiers des pays européens. Ces formations politiques prospèrent sur la demande sécuritaire et sur la peur de l'immigration illégale en s'opposant pour certains à la transition écologique.

Souhaitent que l'accompagnement social de nos collègues policiers notamment au niveau du logement et des gardes d'enfants pour les couples de fonctionnaires soit pris en compte et que le montant de leurs gratifications soit à la hauteur des efforts conséquents et de la surcharge de travail qui vont leur être demandés pendant la période des Jeux Olympiques.

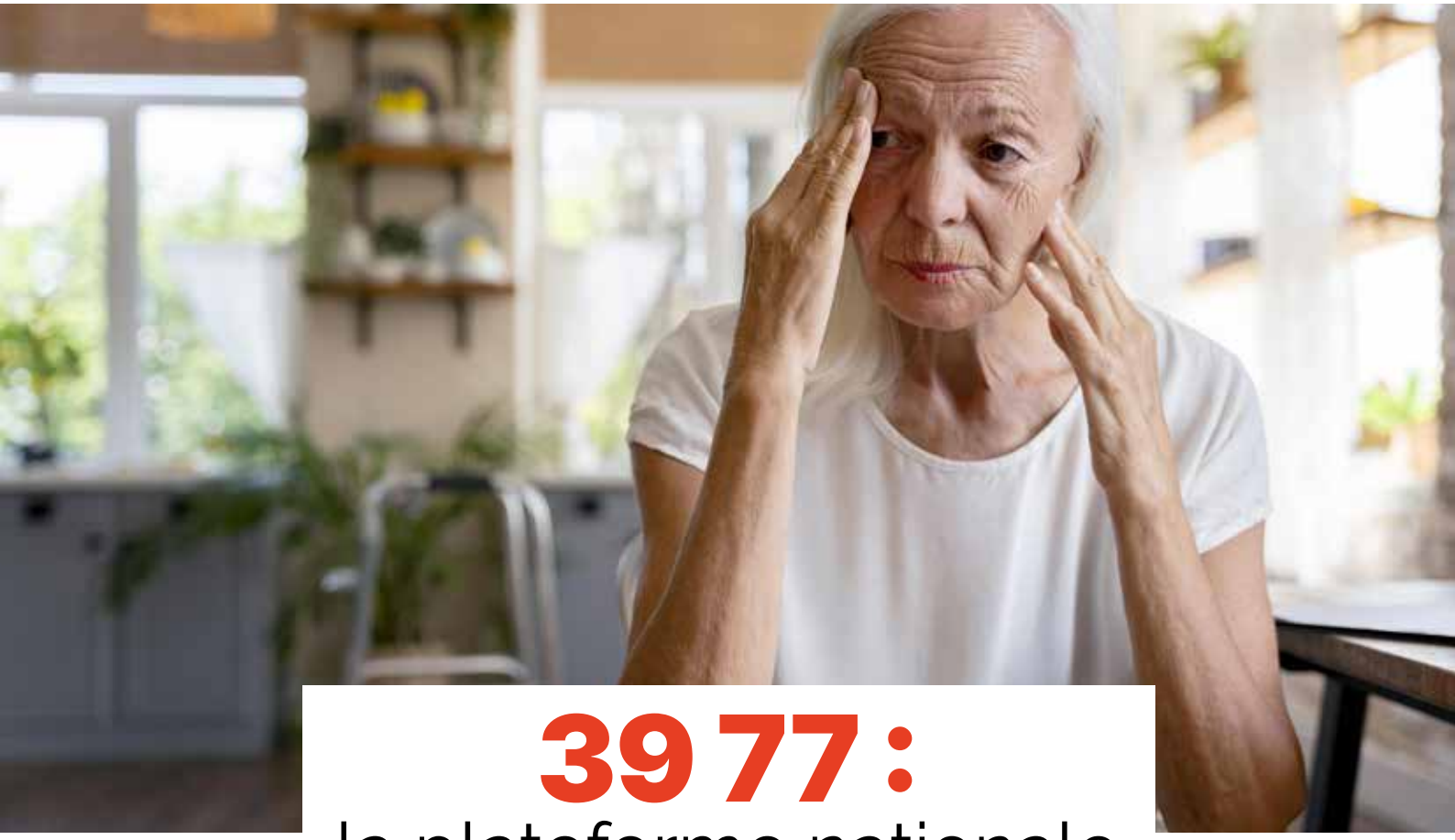
S'inclinent avec respect devant leurs camarades victime du devoir.

Ils ont également une pensée émue pour tous les amis actifs et retraités qui nous ont quittés et assurent une entière fraternité et solidarité à leurs familles.

Sont attristés par le récent décès de Robert BADINTER, homme de convictions et de valeurs animé par un esprit républicain. Ils se souviennent de sa présence en qualité de Garde des Sceaux ainsi que de celle de Gaston DEFERRE en tant que Ministre de l'Intérieur au Congrès de la SGP en 1984 à Fontenay/Bois pour la présentation du commissariat de l'an 2000.

Apportent leur soutien au Bureau et au Conseil d'Administration pour toutes les actions qu'ils seraient amenés à entreprendre pour l'avenir de l'A.G.R.P.N et de ses adhérents.

Réaffirment plus que jamais leur attachement à une police au service de la population, de la démocratie, aux valeurs républicaines que sont la fraternité, la liberté, l'égalité et la laïcité.



39 77 : la plateforme nationale de **signalement des maltraitances** envers les **personnes vulnérables**

Appel, formulaire écrit, courriel électronique, visio-interprétation… autant de moyens de contacter les écoutants. Victime, proche ou aidant, vous pouvez signaler les cas de négligence, de violence ou de maltraitance d'une personne âgée ou handicapée au 39 77.

Le 39 77 est un numéro d'écoute national gratuit et accessible partout en France. Ces équipes accompagnent gratuitement les personnes à la recherche d'information ou d'accompagnement, aux niveaux national et local.

QUI PEUT CONTACTER LE 39 77 ?

En cas de doute ou de situations avérées, vous pouvez contacter le 39 77 si vous êtes :

- une personne âgée ou handicapée, vulnérable, victime d'une situation de maltraitance ;
- une personne témoin, un proche, un aidant d'une personne vulnérable ;
- un professionnel témoin d'une situation de maltraitance envers une personne vulnérable.

Afin de garantir votre anonymat, vous pouvez utiliser un pseudonyme ou demander à ne pas être rappelé.

COMMENT CONTACTER LE 39 77 ?

Le 39 77 est joignable par téléphone, gratuitement, du lundi au vendredi, de 9h à 19h et le samedi et dimanche, de 9h à 13h puis de 14h à 19h.

Un formulaire de contact, une adresse courriel et une adresse postale permettent également de joindre le 39 77 à l'écrit, et d'être recontacté si vous le souhaitez.

Les personnes sourdes et malentendantes peuvent joindre le 39 77 depuis un ordinateur en allant sur le site internet du 39 77.

Un appel avec un écoutant peut vous être proposé avec, au choix :

- une transcription instantanée de la parole (TIP) ;
- une visio-interprétation en Langue des Signes Françaises (LSF) ;
- un visio-codage en Langue française parlée Complétée (LfPC).

Dès que les informations relatives au traitement de la situation sont recueillies, le 39 77 établit le lien avec le service départemental concerné qui pourra vous aider dans vos démarches et vous recontacter, si vous le souhaitez.

QUELS SIGNES DOIVENT ATTIRER VOTRE ATTENTION ?

Le 39 77 dresse une liste non exhaustive de quelques exemples de troubles qui doivent attirer votre attention chez des personnes vulnérables.

Une situation doit vous alerter en cas de :

- signes de maltraitance physique (perte de poids, manque d'hygiène, lésions inexpliquées, etc.) ;
- signes de maltraitance psychologique (comportement inhabituel de crainte, idées noires, sentiment d'abandon, etc.) ;
- signes de maltraitance financière (retraits inhabituels, disparition d'objets de valeurs, difficulté inhabituelle pour payer les dépenses ordinaires, etc.) ;
- signes de maltraitance médicamenteuse (attente excessive, aides et soins inadaptés à l'état de la personne, etc.) ;
- signes de négligence (relations dépersonnalisées, sans attention, etc.) ;
- signes d'atteinte à la liberté (non-respect des choix exprimés, restriction des déplacements, des visites, etc.).

ACTES DE MALTRAITANCE COMMIS SUR UNE PERSONNE ÂGÉE : QUE FAIRE ?

Signaler un cas de maltraitance commis sur une personne âgée

Depuis le 9 avril 2024, toute personne ayant connaissance de faits de maltraitance commis sur une personne âgée doit le signaler à la cellule de recueil et de traitement des alertes de maltraitances. Les personnes tenues au secret professionnel peuvent également procéder à ce signalement.

Cette nouvelle mesure est issue de la loi n°2024-317 du 8 avril 2024.

Cette fiche est en cours de mise à jour.

Vous êtes une personne âgée victime d'actes de maltraitance ? Vous êtes témoin d'une situation de maltraitance d'une personne âgée de votre entourage ? Vous êtes témoin d'une situation de maltraitance de personne âgée dans le cadre de votre activité professionnelle ? Dans tous ces cas, vous pouvez faire un signalement pour que les pouvoirs publics interviennent.

CE QUI CHANGE EN AVRIL 2024

Promulgation de la loi sur le bien-vieillir. Revalorisation des prestations familiales et sociales à hauteur de 4,6 % au 1er avril. Ouverture du service de déclaration en ligne des revenus 2023 le 11 avril. Suppression de la vignette verte...Découvrez avec Service-Public.fr les nouvelles mesures à partir du mois d'avril.

SOCIAL-SANTÉ

La loi « Bien vieillir » a été promulguée le 8 avril 2024 ; elle prévoit notamment la reconnaissance d'un droit de visite et le droit d'accueillir un animal de compagnie en Ehpad.

Allocations familiales, RSA, prime d'activité, prestation d'accueil du jeune enfant, allocation de rentrée scolaire...
Comme chaque année au 1er avril, les prestations familiales et sociales sont revalorisées ainsi que certains minima sociaux. Suppression du coefficient de solidarité (bonus/malus) à partir du 1er avril 2024 pour les assurés dont la retraite prend effet avant le 1er décembre 2023. Les plafonds de ressources pour bénéficier de la complémentaire santé solidaire ont été relevés.
Le montant des franchises médicales à votre charge double, cette mesure s'applique depuis le dimanche 31 mars. Une campagne de « renouvellement vaccinal » pour les plus âgés et les plus vulnérables va se dérouler du lundi 15 avril au dimanche 16 juin 2024, avec une extension possible au 15 juillet 2024 en fonction de la situation épidémiologique. L'expérimentation du cannabis thérapeutique est prolongée.

ARGENT

Le service de déclaration en ligne des revenus 2023 ouvre mi-avril 2024. Les



déclarations papier préremplies seront envoyées prochainement. Le seuil de cigarettes qu'un particulier peut rapporter en France d'un pays de l'UE est supprimé.

LOGEMENT

Le chèque énergie 2024 est envoyé à partir du 2 avril. Ce chèque est versé chaque année aux ménages les plus modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou encore de fioul domestique. Le 1er avril 2024, l'audit énergétique a évolué. Les logements les plus énergivores doivent faire l'objet de cet examen en cas de vente.

FAMILLE-ÉTUDIANTS

C'est une nouveauté de l'année scolaire 2023-2024 : tous les lycéens de seconde

générale et technologique, scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat, doivent effectuer un stage d'observation. Une plateforme est disponible sur le site 1jeune1solution. Vous souhaitez faire une demande de bourse ou de logement étudiant pour l'année universitaire 2024-2025 ?

Savez-vous que vous devez au préalable remplir le dossier social étudiant (DSE) ? La campagne de dépôt des demandes est ouverte entre le 1er mars et le 31 mai 2024. Vous avez un enfant de 11 ans que vous souhaitez faire partir en colonie ?

Vous êtes peut-être éligible au Pass'colo, une nouvelle aide destinée à faciliter le départ en vacances d'enfants âgés de 11 ans. La liste des séjours est consultable à partir du 15 avril 2024. Vous souhaitez devenir animateur ? La Caf vous aide à financer votre Bafa ! La demande d'aide se fait sur le site de la Caf dans l'onglet Mes démarches/Faire une demande de prestation. Elle peut s'effectuer dans un délai de 3 mois maximum suivant l'inscription à la dernière phase d'approfondissement. Retrouvez les dates des vacances de printemps pour les différentes zones.

TRANSPORT

Pas de changements sur les montants des barèmes kilométriques en 2024, ils demeurent identiques à ceux de 2023. La carte verte d'assurance automobile est supprimée à partir du 1er avril 2024. Le contrôle technique pour les deux-roues est mis en place à partir du 15 avril 2024.

Paul MILOT

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de notre camarade **Paul MILOT** à l'âge de 92 ans.

Paul Milot était un militant discret mais très efficient, après avoir fait son service militaire et rappelé pendant la guerre d'Algérie, il était entré à la Préfecture de Police et avait fait la majeure partie de sa carrière au CSP du 7ème arrondissement à Paris comme Gardien de la Paix, Brigadier puis Brigadier -Chef. En parallèle, il a été élu délégué syndical de son service puis Administrateur du SGP et membre de la CAP Nationale.

Au-delà de son engagement syndical, Il a été élu membre de la commission administrative et membre du bureau de la SAPPP/ MGP puis naturellement à son départ en retraite, il s'est engagé à l'AG RPN où il a été élu au Conseil d'administration puis à l'Association des Anciens Combattants de la Préfecture de Police

A son départ, nous rendons hommage à un militant syndical et mutualiste discret et sincère, dont nous garderons le souvenir d'un bon camarde qui a œuvré au service de la solidarité et de la fraternité.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.